

tenue sous la présidence de Monsieur IGGERT, assisté(e)
de Madame PERABO BONNET et Madame THIBAUT, Conseillères
En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public
Madame BILGER, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2507824	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT	
Titre de l'affaire	Obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de destination + interdiction de retour pendant 1 an (arrêté du 26.5.2025)		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Madame S	Maître GAUDRON Chloé	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
02)	DOSSIER N° 2507835	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT	
Titre de l'affaire	Obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de destination + interdiction de retour pendant 1 an (arrêté du 28.7.2025)		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur K	Maître ALEVROPOULOU Christina (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
03)	DOSSIER N° 2507836	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT	
Titre de l'affaire	Obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de destination + interdiction de retour pendant 1 an (arrêté du 28.7.2025)		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Madame K	Maître ALEVROPOULOU Christina (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		

10 heures 00

04)	DOSSIER N° 2508735	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT	
Titre de l'affaire	Obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de destination + interdiction de retour pendant 1 an (arrêté du 12.9.2025)		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Madame E	Maître KLING Sophie (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
05)	DOSSIER N° 2509461	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT	
Titre de l'affaire	Refus de délivrance d'une carte de séjour + obligation de quitter le territoire sous 30 jours + interdiction de retour pour une durée d'un an + fixe le pays (arrêté du 16/10/2025)		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur Y	Maître YAHY Rim	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
06)	DOSSIER N° 2509462	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT	
Titre de l'affaire	Refus de délivrance d'un titre de séjour + obligation de quitter le territoire sous 30 jours + fixe pays de renvoi (arrêté du 04/11/2025)		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Madame I	Maître GASIMOV Dilbadi	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
07)	DOSSIER N° 2509491	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT	
Titre de l'affaire	Refus de délivrance d'un titre de séjour + obligation de quitter le territoire français sous 30 jours + fixe pays de renvoi (arrêté du 04/11/2025)		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur E	SELARL SAORSA AVOCATS (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		

10 heures 00

08)	DOSSIER N° 2509495	RAPPORTEUR: Monsieur Julien IGGERT
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire Refus de délivrance d'un titre de séjour + obligation de quitter le territoire français sous 30 jours + interdiction de retour d'une durée de deux ans + fixe pays de destination (arrêté du 08/09/2025)

Nom des parties

Demandeur Madame A

Défendeur PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN

Représentants des parties

SELARL SAORSA AVOCATS (Cour)

Dispense de conclusions
du rapporteur public

Arrêté le 10/09/2026

La présidente du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur IGGERT, assisté(e)
de Madame PERABO BONNET et Madame THIBAUT, Conseillères
En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public
Madame BILGER, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2305267	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
Titre de l'affaire	Arrêté portant refus de permis de construire n° PC 57616 22 Y0013 du 23/01/2023 délivré par le maire de la commune de Saint-Julien-Les-Metz à la société Seating Line Group (pour la construction d'une maison individuelle et piscine)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SOCIÉTÉ SEATING LINE GROUP	Maître MIQUET Harald (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LÈS-METZ	Maître CABAILLOT Cécile (Cour)
02)	DOSSIER N° 2508468	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
Titre de l'affaire	Arrêté du 11/08/2025 portant cessation de fonctions, radiation et fin de rémunération.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame MAETZ Irène	Maître RAFIEI-DAMNEH Tina (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BITCHE	SELAS OLSZAK & LEVY
03)	DOSSIER N° 2600482	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT
Titre de l'affaire	Décisions de refus de raccord au réseau électrique (25.6.2025, 17.7.2025 et 28.7.2025) et rejet RAPO (17.11.2025)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN	
Défendeur	COMMUNE DE WATTWILLER	SELARL BCCL AVOCATS

10 heures 30

04)	DOSSIER N° 2307992	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire Décision de préemption (décision du 31.5.2023)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S Madame S	SELARL SCHRECKENBERG & PARNIÈRE SELARL SCHRECKENBERG & PARNIÈRE
Défendeur	ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE GRAND EST SCI DE FER	Maître LANG Véronique (Cour)
Observateur	COMMUNE DE POUILLY METZ MÉTROPOLE	

05)	DOSSIER N° 2307598	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire Décision de préemption du 11/07/2023

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S Madame S	Monsieur S Madame S
Défendeur	COMMUNE DE WIHR-AU-VAL ICADE PROMOTION	SELARL BUFFLER & INFANTES M. F

10 heures 30

06)	DOSSIER N° 2510620	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire Accord du permis de construire PC 068 66 25 00005 (arrêté du 20.6.2025) et PC 068 066 25 0005 M1 (arrêté du 17.10.2025)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R	Maître SIMOENS Nicolas
	Monsieur M	Maître SIMOENS Nicolas
	Madame L	Maître SIMOENS Nicolas
	Monsieur D	Maître SIMOENS Nicolas
	Madame F	Maître SIMOENS Nicolas
	Monsieur V	Maître SIMOENS Nicolas
	Madame C	Maître SIMOENS Nicolas
Défendeur	COMMUNE DE COLMAR	SELARL D4 AVOCATS ASSOCIÉS
	SCCV RÉSIDENCE DU PARC	M. B

Arrêté le 14/09/2026
La présidente du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur IGGERT, assisté(e)
de Madame PERABO BONNET et Madame THIBAUT, Conseillères
En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public
Madame BILGER, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2506514		RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET	
Titre de l'affaire		Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j (arrêté du 23.6.2025)		
Nom des parties		Représentants des parties		
Demandeur	Madame M	Maître MARTIN-KEUSCH - LUTTENAUER Aurore		
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN			
02)	DOSSIER N° 2506403		RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET	
Titre de l'affaire		Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire dans un délai 30j + fixe le pays + interdiction de retour pendant 2 ans (décision du 21.3.2025)		
Nom des parties		Représentants des parties		
Demandeur	Madame I	Maître ELSAESSER Typhaine (Cour)		
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN			
03)	DOSSIER N° 2506404		RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET	
Titre de l'affaire		Refus d'admission au séjour+ obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays + interdiction de retour pendant 2 ans (décision du 21.3.2025)		
Nom des parties		Représentants des parties		
Demandeur	Monsieur A	Maître ELSAESSER Typhaine (Cour)		
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN			

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2507792	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET	
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire avec délai départ volontaire + fixe le pays de destination (arrêté du 18.8.2025)		
	Nom des parties	Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur L	L'ILL LEGAL (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
05)	DOSSIER N° 2507850	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET	
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de destination (décision du 18.8.2025)		
	Nom des parties	Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Madame R	Maître AIRIAU Steven (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
06)	DOSSIER N° 2508303	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET	
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour + obligation de quitter le territoire français sous 30 jours + fixe pays de destination (arrêté du 07/09/2025)		
	Nom des parties	Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Madame T	Maître BOURCHENIN Bruno	
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE		
07)	DOSSIER N° 2508356	RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET	
Titre de l'affaire	Refus de délivrance d'un titre de séjour + obligation de quitter le territoire français sous 30 jours + interdiction de retour d'une durée d'1an + fixe pays de renvoi (arrêté du 15/09/2025)		
	Nom des parties	Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur A	Maître MENGUS Christine	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		

09 heures 00

08)	DOSSIER N° 2508275		RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET	
Titre de l'affaire Refus de renouvellement d'un titre de séjour + obligation de quitter le territoire français sous 30 jours + fixe le pays de renvoi (arrêté du 4.8.2025)				
	Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Madame M		Maître JAIDANE Riadh (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN			
09)	DOSSIER N° 2508284		RAPPORTEURE: Madame Léa PERABO BONNET	
Titre de l'affaire Obligation de quitter le territoire français sous 30 jours + fixe pays de destination + interdiction de retour pour une durée de 6 mois (arrêté du 28/09/2025)				
	Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur TPRÉFÈTE DU		Maître MANLA AHMAD Jassem (Cour)	
Défendeur	RHÔNE			

Arrêté le 10/09/2026
La présidente du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur IGGERT, assisté(e)
de Madame PERABO BONNET et Madame THIBAUT, Conseillères
En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public
Madame BILGER, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2503879	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT	
Titre de l'affaire Refus de titre de séjour + obligation de quitter le territoire français sous 30 jours + fixe le pays de destination (arrêté du 31.7.2024)			
	Nom des parties	Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur P	Maître BERRY Claude	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION		
02)	DOSSIER N° 2505751	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT	
Titre de l'affaire Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de destination (arrêté du 13.6.2025)			
	Nom des parties	Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur A	Maître AIRIAU Steven (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN		
03)	DOSSIER N° 2505741	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT	
Titre de l'affaire Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays de destination + interdiction retour pendant 2 ans (arrêté du 10.6.2025)			
	Nom des parties	Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Madame K	Maître AIRIAU Steven (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2506483	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT	
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays + interdiction de retour pendant 1 an (arrêté du 30.6.2025)		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Madame M	Maître AIRIAU Steven (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
05)	DOSSIER N° 2506482	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT	
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays + interdiction de retour pendant 1 an (arrêté du 30.6.2025)		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Monsieur M	Maître AIRIAU Steven (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
06)	DOSSIER N° 2506440	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBAUT	
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour+ obligation de quitter le territoire sous 30j + fixe le pays + interdiction de retour pendant 1 an (arrêté du 20.6.2025)		
Nom des parties		Représentants des parties	Dispense de conclusions du rapporteur public
Demandeur	Madame J	Maître AIRIAU Steven (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		

09 heures 30

07)	DOSSIER N° 2507339	RAPPORTEURE: Madame Vanessa THIBault
-----	--------------------	--------------------------------------

Titre de l'affaire Refus de renouvellement de titre de séjour + obligation de quitter le territoire sous 30 jours + interdiction de retour d'une durée de 3 ans (arrêté du 04/08/2025)

	Nom des parties
Demandeur	Monsieur B
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN

Représentants des parties
Maître GAIBLE Samuel (Cour)

Dispense de conclusions
du rapporteur public

Arrêté le 10/09/2026
La présidente du tribunal